

## COMMISSION NATIONALE DE FORMATION

Date : samedi 6 juin 2020

Lieu : Visioconférence Zoom

Heures : 10H00 à 12h30

Destinataire : FSCF, membres de la commission nationale

Personnes conviées	<p><u>Membres de la commission</u> :</p> <p>Antoine BASTIN (gym masculine), Dominique BOUNY (arts martiaux), Youri DARBOURET (gym féminine), Alexandre DRUAULT (tir à l'arc), Pierre FREGNET (A.P.N.), Cyril HAMON (gym masculine), David LOPES (twirling), Mourad MARTHI (basket), Cécile MERCIER (consultante G.R.S.), Martine REGNIER (G.R.S.), Bertrand ROUSSEAU (santé), Michel SEGUI (A.P.N.), Nelly STARON (danse), Nathalie TRAILIN (P.A.C.), Jean-Philippe VILLANUEVA (Eveil).</p> <p><u>Comités régionaux</u> : Anne-Gaëlle CHESNE (CR Aura), Marie-Noëlle GOUIFFES (CR Bretagne)</p> <p><u>Siège fédéral</u> : Dorothee SIRVIN, Saïd BENRAHMOUNE, Julien MARY</p> <p><u>Institut de formation Forma'</u> : Guillaume GARREAU</p> <p><u>Conseiller technique national</u> : Éric LAMARQUE</p> <p><u>Vice-présidente en charge de la formation</u> : Anne-Marie LEMOINE</p>
--------------------	--

Avant d'entamer la réunion, Anne-Marie Lemoine revient sur cette période particulière. L'ensemble des sessions ont dû être annulées, à contrecœur. Les sessions de cet été sont encore incertaines. Le ralentissement de l'activité a toutefois permis d'avancer sur certains sujets, notamment les référentiels. Anne-Marie Lemoine remercie les commissions nationales et Eric Lamarque pour leur investissement.

Mise à jour après réunion : les sessions d'été ont été annulées.

## 1 EQUIVALENCES POUR LES DETENTEURS DE L'AF3 (ANIMATEUR EXPERT ET/OU FORMATEUR)

A partir du fichier national des animateurs, Dorothee Sirvin a édité une liste des titulaires AF3 par activité. A partir de cette liste, chaque commission nationale a proposé une équivalence pour le statut expert et/ou formateur. Une liste doit également être éditée en ce qui concerne les équivalences pour les formateurs d'UFF.

Certaines commissions nationales tiennent à jour leur propre liste. Des écarts ont été notés entre la liste éditée par le siège et la liste éditée par la commission.

Anne-Marie Lemoine insiste sur le fait que l'objectif n'est pas de créer une pénurie de formateurs sur le terrain via cette démarche. Ces cas seront étudiés plus spécifiquement pour en comprendre l'origine.

Le comité régional de Bretagne émet un doute quant à la délivrance automatique des équivalences.

La liste définitive des équivalences sera transmise à l'ensemble des comités régionaux, pour information et vérification (en cas où il y aurait eu des oublis). Il est rappelé qu'un titulaire AF3 ayant par équivalence le statut formateur, peut bien sûr participer à la formation de formateur. Cela pourra même parfois être conseillé.

Certaines activités ne forment plus d'AF3 (ex : G.R.S.). La procédure actuelle d'équivalence peut alors se faire sur les titulaires du B.A.F. (attention, une personne ayant fait son AF2 mais n'ayant pas finalisé son cursus B.A.F. ne peut prétendre à l'équivalence) qui assureraient à ce jour des missions de formateurs.

## 2 ANIMATEUR SPECIALISE

### 2.1 POSITIONNEMENT

Etant donné les différents échanges avec les commissions nationales et l'évolution de la réflexion, il apparaît opportun de pouvoir également positionner la filière « animateur spécialisé » dans les différents cursus.

La filière « animateur expert » est axée sur l'approfondissement de compétences dans une activité donnée. La filière « animateur spécialisé » est axée sur l'acquisition de nouvelles compétences en lien avec un public (ex : sénior), d'une pratique (ex : raquette à neige), ou d'un thème transversal (ex : santé). Les formations « Eveil aux 1<sup>er</sup> pas » et « raquette » relèvent de cette filière « animateur spécialisé ».

Plusieurs commissions évoquent la possibilité d'un profil « développeur » (Eveil de l'enfant, Santé, P.A.C. et Twirling) :

- Cette formation est-elle transversale ou par activité ?
- Qui peut y accéder ?
- Où positionner cette offre dans le cursus ?

Pour avancer sur cette réflexion, il est proposé de créer un groupe de travail.

En tout état de cause, la création d'une formation doit répondre à un besoin, les commissions nationales n'ont pas l'obligation de créer des cursus pour se positionner dans chaque filière. La finalité est que toutes les formations puissent trouver leurs places dans le cursus de formation.

La commission Twirling et la marche nordique évoquent les expérimentations faites sur le terrain et l'absence de remontée et/ou de positionnement (ex : twirling adapté, BAFA initiation Eveil de l'enfant).

## **2.2 EVALUATION**

---

La commission nationale Eveil de l'enfant a entamé la rédaction du référentiel « animateur spécialisé : Eveil aux premiers pas ». Il n'existait pas d'évaluation sur cette formation et la commission s'interroge sur la nécessité et le procédé.

Pour information, pour permettre la prise en charge financière d'une formation par un OPCO (situation qui se présente en Eveil des 1<sup>er</sup> pas), il est nécessaire d'apporter la preuve d'une évaluation (critère Qualiopi).

Il n'y a toutefois pas d'urgence à l'heure actuelle mais la démarche est complexe et longue.

## **3 FORMATION DE FORMATEUR**

### **3.1 DOCUMENT POUR ACCOMPAGNER LE FORMATEUR STAGIAIRE**

---

Un document réalisé par Guillaume Garreau a été envoyé aux stagiaires du module 1 pour leur suivi lors du stage pratique. Les grilles d'évaluation devront être complétées par le tuteur et renvoyées à Pauline Tardiveau. Document en annexe 1.

### **3.2 CALENDRIER DES PROCHAINS MODULES 1 & 2**

---

La première promotion « nouveau format » a démarré la formation de formateur en mars 2020. Le second module, initialement programmé en octobre 2020, doit être reprogrammé. Car vu le nombre des sessions d'AF annulées (crise sanitaire) les formateurs stagiaires n'ont pas pu réaliser leur stage en situation.

Guillaume Garreau travaille à l'élaboration d'un calendrier pour la saison 2020-2021. Les dates seront publiées au calendrier en ligne dès que possible.

*Mise à jour après réunion : Le module 2 sera reprogrammé entre janvier et mars 2021. Pauline Tardiveau doit recontacter les stagiaires pour fixer une date qui convienne à tous.*

Les commissions et régions présentes déplorent le manque de visibilité quant à l'engagement des stagiaires dans cette filière. Il est demandé que la liste des inscriptions soit communiquée aux CN, aux CD et CR pour information

Participants module 1 – mars 2020

Nom	Prénom	Statut	Activité	Dpt / Région d'origine
VOEGELE	Adolphe	Animateur(rice) titulaire du BAF	Randonnée pédestre	CR Grand Est
GRUFT	Véronique	Animateur(rice) titulaire du BAF	Eveil de l'enfant	CR PDL
GIORGIO	Noélie	Animateur(rice) titulaire du BAF	Gymnastique féminine	CR Aura
VEILLET	Jade	Animateur(rice) titulaire du BAF	Gymnastique féminine	CR Aura
THOMAS	Anaïs	Animateur(rice) titulaire du BAF	Gymnastique féminine	CR Aura
PARET	Maryne	Animateur(rice) titulaire du BAF	Gymnastique féminine	CR Aura
LOUA	Sylvie	Titulaire du BAF/BAFD	-	CR IDF
DE SOUSA	Elodie	Animateur(rice) titulaire du BAF	Twirling	CR CVL
MARKIEWICZ	Fabien	Animateur(rice) titulaire du BAF	Arts martiaux	CR HDF

### 3.3 PROCEDURE DE DELIVRANCE DU DIPLOME

Le suivi de la procédure est assuré par le pôle activités et formations fédérales, et notamment Pauline Tardiveau : pauline.tardiveau@fscf.asso.fr :

- Module 1 : à l'issue du module, le responsable de la session transmet au pôle activités et formation la feuille d'émargement. Le pôle enregistre la participation effective du stagiaire au module 1.
- Stage pratique en tant que « formateur stagiaire » : à l'issue du stage, le stagiaire transmet au pôle activités et formation la grille d'évaluation. Le pôle enregistre la

validation du stage pratique. Dans le cas contraire, le stagiaire devra effectuer un autre stage.

- Module 2 : à l'issue du module, le responsable de la session transmet au pôle activités et formation la feuille d'émargement. Le pôle enregistre la participation effective du stagiaire au module 2.

Le diplôme « formateur FSCF » est délivré à l'issue de la validation des 3 étapes, par le pôle activités et formation. Le participant intègre officiellement le registre des formateurs fédéraux, pourra encadrer des sessions de formations fédérales, et sera convié aux rencontres et séminaires de formateurs.

## 4 REFERENTIELS DE FORMATION

### 4.1 POINT DE SITUATION B.A.F.

La validation du référentiel porte sur 3 composants : AF1 + AF2 + grilles d'évaluation

#### Pas de cursus de formation B.A.F.

- Activités aquatiques : pas de cursus B.A.F.
- Basket : pas de cursus B.A.F.
- Boules : pas de cursus B.A.F.
- Football : pas de cursus B.A.F.
- Musiques : pas de cursus B.A.F.
- P.A.C. : pas de cursus B.A.F.
- Santé : pas de cursus B.A.F.
- Ski : pas de cursus B.A.F.
- Tennis de table : pas de cursus B.A.F.

#### Référentiel en cours de rédaction

- Activité de pleine nature – Randonnée pédestre : en cours de rédaction
- Activité de pleine nature – VTC : en cours de rédaction
- Danse : les volumes de formation ne correspondent pas aux prérequis
- Gym Form' Détente : AF1 ok
- Gymnastique féminine : AF1 + AF2 ok - grilles d'évaluation à travailler
- Gymnastique masculine : AF1 + AF2 ok - grilles d'évaluation à travailler
- G.R.S. : AF1 ok
- Tir à l'arc : AF1 + AF2 ok – grilles d'évaluation à travailler
- Tir sportif : AF1 + AF2 ok – grilles d'évaluation à travailler

#### Référentiel validé

- Activité de pleine nature – Marche nordique : AF1 + AF2 + grilles d'évaluation ok
- Arts martiaux : AF1 + AF2 + grilles d'évaluation ok
- Eveil de l'enfant : AF1 + AF2 + grilles d'évaluation ok
- Twirling : AF1 + AF2 + grilles d'évaluation ok

## **4.2 CONSIGNES EN CAS D'ABSENCE DE REFERENTIEL**

---

La CNF insiste sur l'importance de finaliser la rédaction des référentiels. Ce document doit permettre de proposer une formation cohérente et homogène sur l'ensemble des territoires. Il est indispensable pour l'organisateur et l'équipe encadrante.

En l'absence de référentiel validé, les demandes de formation au national (organisation demandée par la commission nationale) sont mises en attente.

La CNF ne souhaite pas pénaliser les régions désireuses d'organiser une session pour des activités en développement. Les demandes de formation au régional sont acceptées. Les commissions nationales sont invitées à accompagner au tant que possible les organisateurs, malgré l'absence de référentiel.

Il conviendra alors que tout document transmis soit considéré à l'état d'ébauche et ne pourra être ressource que pour la session concernée à l'instant T.

## **5 PROGRAMMATION PREVISIONNELLE 2020-2021**

### **5.1 QUESTIONS RELATIVES AUX COMPILATIONS REGIONALES**

---

Le comité régional de Bretagne demande à ce qu'une vigilance soit portée sur les formations de même nature, organisées par des départements/régions limitrophes, et dans des périodes identiques.

### **5.2 RETOUR RELATIF AUX SOUHAITS NATIONAUX (CN)**

---

Pas de question particulière.

## **6 SEMINAIRE DES FORMATEURS**

### **6.1 LISTE DES INVITES**

---

Sur la base des déclarations et bilan de sessions des 4 dernières saisons, Dorothee Sirvin a édité la liste des formateurs par activité.

Cette liste a été envoyée à chaque commission nationale, avec le nombre de places disponibles. Ce nombre est déterminé sur la base sur nombre de sessions et de stagiaires formés sur les 4 dernières saisons.

Sur cette base, les commissions doivent valider une première liste d'invitations (groupe A) et une seconde (groupe B) en cas de désistement des premiers. Certaines commissions ont demandé le rajout de places et ont intégré à leurs listes, des personnes travaillant sur le sujet de la formation mais n'intervenant pas en tant que formateur sur le terrain.

Il est rappelé que le séminaire est dédié en priorité aux formateurs en activité.

## **6.2 PROGRAMME / INTERVENANTS**

---

Pour rappel, l'édition 2018 était intitulée « Génération Z ». Les plénières et les ateliers étaient principalement orientés autour de la spécificité du public. Les propositions pour l'édition 2020 semblent plus axées autour du formateur.

Il semble opportun d'axer cette nouvelle édition sur la réforme du cursus fédéral et l'évolution de la place et du rôle du formateur (outils, pédagogie, méthode etc.), notamment dans la mise en place de formation à distance.

Le contenu est toujours en réflexion, toutefois il est proposé de consacrer la journée du samedi aux séances plénières ou ateliers (avant répartie sur samedi et dimanche) et de laisser la matinée du dimanche aux séances par activité ou coordination.

<b>Jour 1</b>	
10h00 – 12h30	Accueil
10h30 – 12h30	Séance de travail par activité ou coordination
12h30 – 14h00	Déjeuner
14h00 – 14h30	Ouverture officielle
14h30 – 17h00	Séance de travail par activité ou coordination
17h00 – 17h30	Pause-café
17h30 – 19h00	Séance plénière ou atelier
19h00 – 20h30	Diner
20h30 – 22h00	Séance de travail par activité ou coordination
<b>Jour 2</b>	
09h00 – 10h30	Séance plénière ou atelier
10h30 – 11h00	Pause-café
11h00 – 12h30	Séance plénière ou atelier
12h30 - 14h00	Déjeuner
14h00 – 17h00	Séance plénière ou atelier
16h30 – 17h00	Pause-café
17h00 – 19h00	Séance plénière ou atelier
19h00 – 20h30	Diner
20h30 – 22h00	Soirée conviviale
<b>Jour 3</b>	
09h00 – 12h00	Séance de travail par activité ou coordination
12h00 – 14h00	Déjeuner

## 7 QUESTIONS DIVERS ET PROCHAINES REUNIONS

### 7.1 VAE FEDERALE

---

Avec la rédaction des référentiels se pose la question des VAE. A ce jour il n'existe pas de dossier type pour faire-valoir l'expérience d'un candidat.

Eric Lamarque et Dorothee Sirvin préparent une ébauche pour présentation lors de la prochaine réunion CNF.

### 7.2 REUNIONS A VENIR

---

Au regard de la situation sanitaire, la réunion de ce jour a été réalisée en visioconférence, sur une demi-journée. L'ensemble des participants s'accorde sur la praticité de ce procédé. Ne trouvant pas de créneau commun pour la réunion d'octobre en présentiel, il est convenu de planifier 2 réunions en visioconférence, les horaires restent à préciser :

- Samedi 5 septembre 2020
- Samedi 3 octobre 2020

Anne-Marie LEMOINE,  
Vice-président en charge de la formation